

# Ferrexel<sup>®</sup> EDTA 8 %

APPLICATION  
FOLIAIRE

EDTA 8 %

## 8 % DE FER CHÉLATÉ EDTA POUR UNE APPLICATION FOLIAIRE

Les chélates **EDTA** (abréviation de l'acide éthylène) ont la propriété de protéger les nutriments contre toute précipitation et de protéger et/ou d'agir sur la plante contre la chlorose ferrique et d'éventuelles carences en fer.



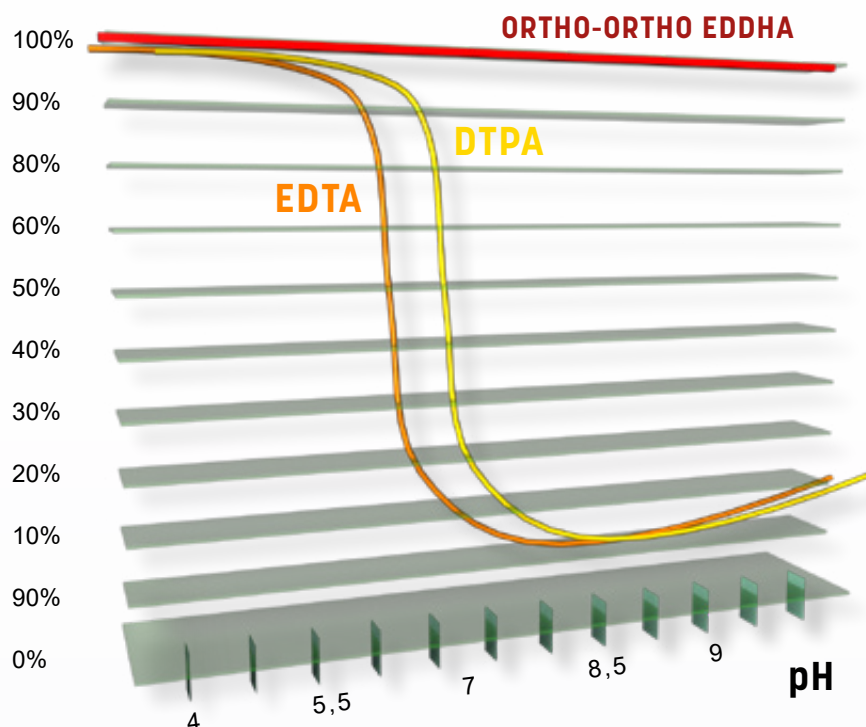
Cela permet d'apporter des éléments nutritionnels directement assimilables par les plantes dans une fourchette de pH élevée : pH 3 à 6,5

## LES ATOUTS TECHNIQUES DE Ferrexel<sup>®</sup> EDTA 8 %

- Contient une haute teneur en FER à 8 % chélaté par **EDTA**
- Le **EDTA** de par sa stabilité, dynamise et protège la présence du FER et le rend disponible pour la plante
- **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA** est en solution liquide pour une application foliaire
- Convient à la fertigation en plein champ ainsi qu'à l'injection dans le sol
- **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA** est utilisable en cultures hors-sols
- Utilisable en applications foliaires car ne se détruit pas aux UV



FOLIAIRE



# FER 8 % CHÉLATÉ EDTA pour une ACTION FOLIAIRE RAPIDE

## LES ACTIONS DE **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA 8 %**



- **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA** permet de lutter contre la chlorose ferrique
- Notre fer chélaté **EDTA** favorise l'activité chlorophyllienne et le métabolisme des protéines
- En stimulant la photosynthèse, il permet le bon développement de vos cultures.
- **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA** est hautement assimilable par la plante tout au long de la culture
- Le **EDTA** dynamise la présence du fer et permet de relancer la vigueur racinaire de la plante au printemps après une période de stress
- **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA** est utilisable en foliaire car il ne se détruit pas aux UV

## LES APPLICATIONS DE **Ferrexel<sup>®</sup> EDTA 8 %**

VIGNES	En foliaire dès les tout premiers symptômes : traiter à la dose de 1.5 litre / ha maximum car risque de brûlure. Augmenter plutôt la fréquence de traitement.
VERGERS	En foliaire dès les tout premiers symptômes : traiter à la dose de 1.5 litre / ha maximum car risque de brûlure. Augmenter plutôt la fréquence de traitement.
CULTURES MARAÎCHERES	En foliaire dès les tout premiers symptômes : traiter à la dose de 1.5 litre / ha maximum car risque de brûlure. Augmenter plutôt la fréquence de traitement.
CULTURES HORS SOL	En foliaire dès les tout premiers symptômes : traiter à la dose de 1.5 litre / ha Solution nutritive (il est préférable d'avoir un bac spécial chélate. Associable avec le MH51 <sup>®</sup> ) : doser de 2 à 3 kg* pour 1000 litres de solution mère injectée à 5/1000. <i>*la dose devra être calculée par votre technicien en fonction des besoins de la culture</i>
HORTICULTURE, ESPACES VERTS	En foliaire dès les tout premiers symptômes : traiter à la dose de 1.5 litre / ha maximum car risque de brûlure. Augmenter plutôt la fréquence de traitement.

**BIO** Utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement CE n°834/2007

Respecter les doses prescrites. Ne pas mélanger sans avoir fait des tests de compatibilité au préalable.  
En cas de doute, contacter un technicien conseil ou votre revendeur.

## ENGRAIS CE

Teneurs garanties en éléments fertilisants  
(valeurs exprimées sur produit brut) :  
Oligo- chélatés : fer EDTA 8 %

CONDITIONNEMENT :

Bidon de 10 litres (Palette de 600 litres, (60 bidons))



5 rue des Frères Lumière - 33670 Créon - France  
00 33 (0)5 56 21 17 79 - E-mail : agrisymbiose@orange.fr